



Editorial

L'APRSM que je préside depuis la fin de l'été 2014 compte actuellement 275 adhérents, et ce nombre doit encore augmenter pour que nous soyons une force reconnue de propositions.

Notre objectif est de garder la notion de " villégiature à la mer " au sens de la fin du 19ème siècle avec son architecture du plaisir, de l'oisiveté et de la méditation. La grande pertinence des choix initiaux est une richesse à laquelle il ne faut pas toucher. Evidemment, plus de 100 ans après, il y a eu une évolution que nous sommes tous d'accord d'accepter, mais il ne doit pas y avoir de dérives excessives.

Devant le constat actuel, notre chemin est tout tracé, et dans un premier temps notre effort portera sur :

Le PATRIMOINE

*Désensablement de la jetée et son aménagement pour en permettre l'accès aux bateaux

*Maintien et respect du PLU actuel avec si possible augmentation du coefficient des espaces verts (La révision doit avoir lieu à la fin de cette année)

Le MIEUX - VIVRE dont le programme est vaste mais qui portera principalement sur :

* Le bruit causé par :

- Les bars et un restaurant : nous proposerons une renégociation de la charte et nous insisterons sur le respect de la limitation sonore
- Le " Tir au Vol " : Négociation d'un accord avec la Mairie incluant la pose d'un limiteur de son (c'est possible pour un orchestre)
- Pour bien d'autres bruits, cela relève du civisme

* Pour tout autre désagrément que vous pourriez subir, nous vous demandons de bien vouloir nous informer par Email sur le site de l'APRSM. Si nous les pensons recevables, nous essaierons de régler le problème par la concertation et nous appuierons si nécessaire votre demande auprès des services concernés de la Mairie

LA SECURITE : Nous travaillerons sur les résultats de l'enquête parue dans la lettre n°3

L'INFORMATION : Une grande part de nos adhérents étant éloignée géographiquement une partie de l'année, afin que vous "viviez le Moulleau", nous vous ferons parvenir dans nos Flash- info, en plus des informations habituelles, des extraits d'articles de journaux locaux ainsi que des nouvelles de la maison de quartier.

En conclusion, nous restons à votre écoute. Si vous avez des suggestions applicables, n'hésitez pas à nous en faire part.

Enfin, nous avons un site Internet, il faut qu'ensemble, nous le fassions vivre car il doit être un lien entre nous tous.

Dominique MARSAC

Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau

188 Bd de la Côte d'Argent 33120 ARCACHON

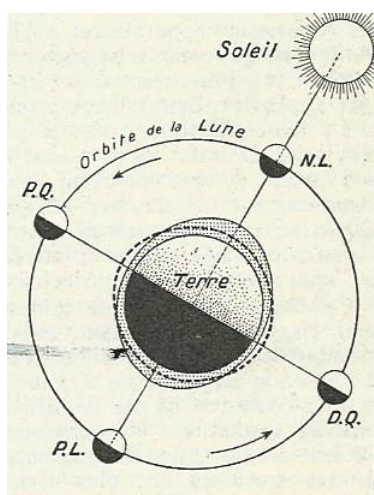
APRSMoulleau@gmail.com

« Elle a pour but de défendre le site naturel du Moulleau, son style, la qualité de l'environnement, son front de mer, sa jetée et sa plage, son écologie et son lieu de détente pour tous.

Elle doit aussi permettre à ses Membres d'échanger des informations sur les projets d'aménagements du Moulleau, d'exprimer leurs opinions et d'en faire part aux pouvoirs publics en veillant, d'une façon générale, à ce que le caractère naturel du site soit sauvegardé. » (Extrait de l'article 1 des statuts)

Les marées, comment ça marche ?

Les populations dites barbares des pays scandinaves attribuaient la montée et la baisse des eaux à Thor, dieu des forces aériennes. Il aspirait l'eau à l'aide d'une corne plongée dans les profondeurs de l'océan, soulevant ainsi les flots et les laissant retomber tour à tour. Ils n'avaient pas si tort (Hi. Hi !!) que ça ces barbares puisque Kepler (1571-1630) explique, quelques siècles plus tard, le phénomène par l'attraction que nos astres préférés, le soleil et la lune, exercent sur la terre et sur la mer. Du fait de la rotation de la terre, l'onde créée se déplace d'Est en Ouest, se réfléchit sur les côtes américaines et nous revient en créant les marées. 1/3 de l'attraction est due au soleil, 2/3 à la lune.



Pour faire simple, quand S et L sont alignés ou presque avec T, leurs actions s'additionnent, on est en syzygie, conjonction, opposition, vives-eaux, forts coefficients, malines ... à vous de choisir. Les nuits sont noires ou de pleine lune. Par contre en marée de quadrature, de faibles coefficients, de mortes-eaux...vous ne verrez que des croissants de lune ou une lune gibbeuse.

Cette onde, inférieure à 1 mètre, est la même pour le monde entier mais les géographies locales en modifient largement le marnage. Il y a peu de marée

en hémisphère sud, car peu de terre. De 0,20 m. à Tahiti, le marnage peut atteindre 13 m. au Mont Saint Michel comme tout le monde sait. C'est à Laplace (1749-1827) normand d'origine, que nous devons les premiers calculs de prédictions, heures et hauteurs des marées.

Dans notre bassin, l'onde entre, atteint le Moulleau 15 minutes plus tard et la jetée d'Eyrac une demi-heure après. Tant qu'il est encore permis d'aller à Arguin, n'oubliez donc pas que l'étalement a lieu 30 minutes avant l'heure indiquée par l'annuaire, ouvrage obligatoire à bord. Pour Bordeaux, comptez 3 heures de retard. Ainsi l'eau monte au Pont Saint Jean alors qu'elle descend déjà au Moulleau.

Plus précisément, un jour dure 24 h. , un jour lunaire 24 h 50 . Ainsi, les marées se décalent tous les jours, en moyenne de 0 h 50. Reprenez votre annuaire, 30 mn. en vives eaux, attraction de la lune oblige, 1 h 30 en mortes-eaux. Et les hauteurs d'eau, on ne les regarde jamais assez ! N'attendez pas de sortir « les petits mouchoirs », vous êtes échoué.

Pour nous, simples plaisanciers arcachonnais, plus mer à mer, qui cherchons le meilleur estran ... pour la pêche à la crevette, on ne retiendra que le coefficient. Ce rapport de la PM du jour à la PM maximale, exprimé en centièmes est compris entre 20 et 120. C'est une notion typiquement française. Lorsque le coefficient est supérieur à 118, on parle de « marée du siècle ». C'est un terme totalement abusif. Selon le cycle de Saros, il y en a une toutes les 223 lunaisons, soit 18 ans 11 jours et 8 heures. Au XXIème siècle, que nous vivons, il y aura huit marées de 118, la prochaine le 20 février, deux marées de 119 dont une le 21 mars et une de 120, le 25 mars 2073.

Alors, préparez votre bouquetoux, haveneau, pousseux et autre épuisette et ... bonnes pêches.

Michel Dubernet



Bulletin d'Adhésion à l'A.P.R.S.M

NOM (Mr. Mme. Mlle.) Prénom

Adresse au Moulleau :Tel :

Autre adresse éventuelle :Tel :

(IMPORTANT) Email :

adhère à l'Association - cotisation 20 €, chèque à l'ordre de « APRSM »

Le

Signature :